



# COMMENT OBTENIR LE CESS VIA L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ?

Fiche d'information sur l'enseignement

## OBTENIR LE CESS, DANS QUEL OBJECTIF ?

Pour entamer des études supérieures, le CESS est la principale porte d'entrée.

A noter, le CESS n'est pas toujours suffisant : dans certaines études artistiques ou pour entamer des études d'ingénieur civil par exemple, un examen d'admission spécifique et supplémentaire est demandé.

Lors d'une recherche d'emploi, le CESS est un diplôme souvent demandé.

## COMMENT FAIRE ?

Il existe **deux manières d'obtenir son CESS via la promotion sociale** : soit en suivant l'option « humanités générales » sur deux ans dans la plupart des cas, soit en faisant une année de secondaire qualifiant suivi d'une année de « complément CESS ».

## À BRUXELLES, 4 ÉCOLES PROPOSENT UN 3<sup>ÈME</sup> DEGRÉ D'HUMANITÉS GÉNÉRALES POUR ADULTES

CESS - Projet 09, Institut Cardinal Mercier :

[www.cess-projet9.be](http://www.cess-projet9.be)

L'EPFC : [www.epfc.eu](http://www.epfc.eu)

IEPSCF - Uccle : [www.iepscf-uccle.be](http://www.iepscf-uccle.be)

CERIA - Roger Guilbert : [www.ceria.be/irg](http://www.ceria.be/irg)

## 4 ÉCOLES PROPOSENT UN 3<sup>ÈME</sup> DEGRÉ QUALIFIANT ET LE COMPLÉMENT AU CESS APRÈS UNE FORMATION QUALIFIANTE

Institut Roger Guilbert

[www.ceria.be/irg/docs/](http://www.ceria.be/irg/docs/)

BrochureGenerale2012-2013.pdf

L'EPFC : [www.epfc.eu](http://www.epfc.eu)

Institut Fernand Cocq : [www.ifcxl.be](http://www.ifcxl.be)

Ecole de photographie et

de techniques visuelles Agnès Varda :

[www.ecoleagnesvarda.be](http://www.ecoleagnesvarda.be)

La formation en promotion sociale s'étale donc sur deux années scolaires (parfois une seule, sous conditions spécifiques), à raison d'une vingtaine d'heures par

semaine (entre 20h et 34h) réparties sur 5 jours. Il s'agit donc souvent de demi-journées de cours.

Les cours de promotion sociale sont payants. Leurs tarifs varient en fonction de la situation personnelle (demandeur d'emploi, bénéficiaire du revenu d'intégration...).

A la fin du cursus, pour autant que celui-ci soit réussi, l'école délivre le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

## ATTENTION

Les conditions d'accès varient d'une école à l'autre. Les **places sont limitées**. Il faut **s'y prendre suffisamment tôt** pour avoir toutes les chances de ne pas manquer la rentrée scolaire. Il faut également **s'informer à temps sur les tests d'admission** afin de pouvoir s'y préparer au mieux. L'idéal étant de se renseigner auprès des écoles dès le mois de mai, de prendre connaissance de la matière et de mettre l'été à profit pour la préparation des tests.

## L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE PAR ÉCOLE

### EPFC → CESS + complément CESS après une formation qualifiante

**Age requis** : avoir minimum 18 ans au plus tard en décembre de l'année en cours

**Durée de la formation** : 2 ans pour le CESS ; 1 an pour le complément

**Date d'inscription** : rendez-vous en ligne obligatoire pour un test d'admission

**Coordonnées** :

Avenue de l'Astronomie, 19

1210 Bruxelles

Tél: 02 650 54 98

[www.epfc.eu](http://www.epfc.eu)

### PROJET 9 Cardinal Mercier → CESS

**Age requis** : minimum 20 ans (sauf exception)

**Durée de formation** : 1 an (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin)

**Date d'inscription** : séance d'information obligatoire pour l'inscription + préparation d'un dossier de motivation

**Coordonnées** :

Boulevard Lambermont, 35

1030 Schaerbeek

Tél: 02 781 00 40

[www.cess-projet9.be](http://www.cess-projet9.be)

### IEPSCF - Uccle → CESS + complément CESS après une formation qualifiante

**Age requis** : 18 ans

**Durée de formation** : minimum 2 ans, 1 an pour le complément

**Date d'inscription** : avant toute inscription, lettre de motivation à envoyer avant fin août

**Coordonnées** :

Rue Gatti de Gamond, 95

1180 Uccle

Tél: 02 332 11 66

[www.iepscf-uccle.eu](http://www.iepscf-uccle.eu)

### Roger Guilbert → CESS Complément CESS après une formation qualifiante

**Age requis** : plus de 18 ans

**Durée de formation** : maximum 1 an (possible en 6 mois pour les -26 ans qui suivent un horaire en journée)

**Date d'inscription** : séance d'information obligatoire avant l'inscription

**Coordonnées** :

Campus CERIA (bâtiment 4C, 2<sup>ème</sup> étage)

Avenue Emile Gryson, 1

1070 Anderlecht

Tél: 02 526 75 40

[www.ceria.be/irg](http://www.ceria.be/irg)

### Ecole de photographie et de techniques visuelles Agnès Varda → Complément CESS après une formation qualifiante

**Age requis** : titulaire d'un CE2D ou d'un CESI

**Durée de la formation** : maximum 1 an (formule accélérée proposée aux 18-25 ans inscrits chez Actiris)

**Date d'inscription** :

fin août - début septembre

**Coordonnées** :

Rue Claessens 57

1020 Laeken

Tél: 02 422 03 60

[www.ecoledephoto.be](http://www.ecoledephoto.be)

### Institut Fernand Cocq → Complément CESS après une formation qualifiante

**Age requis** : titulaire d'un CE2D ou d'un CESI

**Durée de formation** : 4 mois (début en septembre pour tout le monde, une autre en février pour les étudiants de l'école ayant obtenu une qualification en janvier)

**Date d'inscription** : fin août

**Coordonnées** :

Rue du Président, 54

1050 Ixelles

Tél: 02 515 78 11

[www.ifcxl.be](http://www.ifcxl.be)



## **Le CESS est le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.**

Il est obtenu en réussissant les humanités, c'est-à-dire à la fin d'une 6<sup>ème</sup> année de l'enseignement général, technique, artistique, ou au terme de la 7<sup>ème</sup> professionnelle.

L'option la plus classique (et parfois la plus simple) pour l'obtenir est donc de s'inscrire dans une école secondaire. Si cela n'est pas/plus possible, il existe les cours de promotion sociale qui permettent son obtention.

# FICHES D'INFORMATION SUR L'ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE VERSION 2017

NOTA BENE  
Rue de la Caserne 37  
1000 Bruxelles  
02 279 05 15 - 16 - 17  
notabene@brucity.be  
www.bravvo.be



ER: Veerle Berx – rue de la Caserne 37, 1000 Bruxelles

Mise à jour en janvier 2017 par l'Antenne scolaire d'Anderlecht, les services de Médiation Scolaire de Berchem-Sainte-Agathe et Uccle, l'asbl PAJ de Woluwé-St-Pierre et Nota Bene de l'asbl Bravo de la Ville de Bruxelles.